

Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur de France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche.

L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets » et a obtenu le label « égalité professionnelle ».

La politique science ouverte de l'ANR s'inscrit pleinement dans le cadre des Plans nationaux pour la science ouverte. Elle se décline selon 3 objectifs principaux :

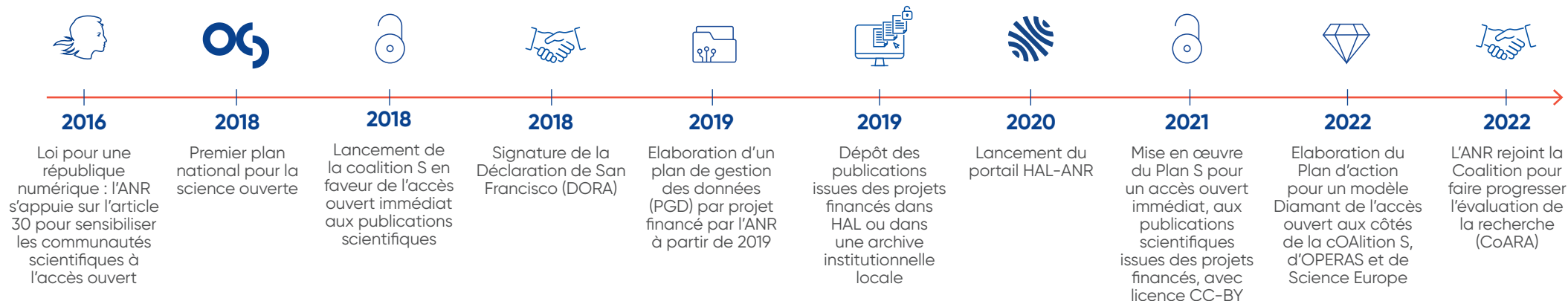


- 1 Favoriser l'accès ouvert immédiat aux publications scientifiques
- 2 Contribuer au partage et à l'ouverture des données de la recherche, des codes sources et des logiciels
- 3 Développer une approche concertée aux niveaux national, européen et international

L'ANR promeut également la science ouverte en lançant des appels à manifestation d'intérêt ou des appels à projets dédiés tels que l'AMI « Recherche sur les pratiques et enjeux de la science ouverte », l'appel « Flash Science ouverte : pratiques de recherche et données ouvertes » ou l'appel de l'ERA-NET CHIST-ERA « Appel à projets sur les données et logiciels de la recherche ouverts et réutilisables ».

# LES ENGAGEMENTS DE L'ANR EN FAVEUR DE LA **SCIENCE OUVERTE**

# La politique science ouverte de l'ANR en 10 dates clés



## Une approche concertée

### AU NIVEAU NATIONAL

L'ANR travaille en collaboration avec le Comité pour la science ouverte, le Centre pour la Communication Scientifique Directe - CSSD (HAL), et l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (OPIDoR). Elle anime le réseau des agences de financement françaises en faveur de la science ouverte avec l'ADEME, l'Anses, l'ANRS-MIE et l'INCa, signataires de la Déclaration conjointe en faveur de la science ouverte.

### AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

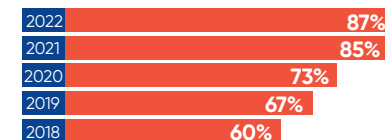
L'ANR est impliquée dans plusieurs initiatives transnationales au sein desquelles elle porte la position française en faveur de la science ouverte et de la biodiversité. Elle est cofondatrice et membre de la cOAlitionS et soutient le Plan S. Elle est également membre du groupe science ouverte de Science Europe et est à l'initiative aux côtés de ses partenaires du Plan d'action pour un modèle Diamant de l'accès ouvert. Elle est également signataire de la Déclaration de San Francisco (DORA) depuis 2018 et membre de la Coalition pour faire progresser l'évaluation de la recherche (CoARA).

## Des actions majeures

### LE BAROMÈTRE SCIENCE OUVERTE ANR

Déclinaison du Baromètre national de la science ouverte, ce baromètre mesure le **taux d'ouverture des publications** issues des projets financés par l'ANR et permet d'observer les effets de la politique de science ouverte de l'Agence.

Taux d'accès ouvert des publications scientifiques, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation



### LE PORTAIL HAL-ANR

Elaboré en concertation avec le CCSD, ce portail **facilite l'accès aux publications scientifiques issues des projets financés**. Depuis 2021, les coordinateurs et coordinatrices des projets financés par l'ANR s'engagent à déposer, au plus tard au moment de la publication, le texte intégral de celle-ci dans l'archive ouverte HAL avec mention de la référence ANR du projet, en associant un identifiant pérenne (DOI).

### LE PLAN D'ACTION POUR UN MODÈLE DIAMANT DE L'ACCÈS OUVERT

L'ANR est à l'initiative, aux côtés de la cOAlition S, d'OPERAS et de Science Europe, du Plan d'action pour un modèle Diamant de l'accès ouvert, afin de **soutenir et déployer un modèle d'édition en accès ouvert équitable et pérenne**, piloté par la communauté scientifique.